

FB 29/01/2018

Entrevue au ministère du travail et au Sénat



L'annonce du plan de transformation le 23 Janvier dernier a créé un séisme sur le terrain social et politique. Le président de la République et le ministre de l'économie s'en sont d'ailleurs émus publiquement. La situation de l'emploi en France en est bien évidemment à l'origine. Lorsque le premier employeur privé français (à fortiori dans un secteur qui a toujours été pourvoyeur d'emploi depuis un demi-siècle) annonce un PDV de 2400 postes, il n'est pas étonnant que le microcosme politique s'en émeuve. D'autant plus que les 2400 suppressions d'emplois citées ne sont que la partie visible de l'iceberg.

C'est pourquoi le SNEC a été invité au ministère du travail le 31 Janvier prochain. La délégation sera menée par le président, Thierry FARAUT, accompagné de Jérôme BIAVA, délégué de Groupe, de Frédéric BARRAULT et Yannick TRICO.

Cette rencontre ayant lieu juste avant le conseil des ministres, il n'est pas forcément inopportun de penser que le dossier Carrefour en sera un des points à l'ordre du jour.

Avant ce rendez-vous ministériel, le SNEC sera audité au Sénat la veille, le 30 Janvier. Jérôme BIAVA sera notre porte-parole, accompagné de Guillaume LE GALL.

Le SNEC s'exprimera en toute liberté à ces deux occasions et livrera ses observations à propos de ce plan de transformation
Mais il est clair que nous exercerons une certaine pression afin que l'administration et les parlementaires exercent leur pouvoir de contrôle sur les conditions d'application du Plan de Départs Volontaires

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille www.cfecgc-carrefour.org

Service Communication secretariat@sne-carrefour.fr ☎ 09-84-22-79-90

Retrouvez-nous sur Facebook et Twitter